



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 juin 2009**

Délibération n° 2009-0815

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Signature du Pacte d'Istanbul des autorités locales et régionales par la Communauté urbaine suite au Forum mondial de l'eau 2009**

service : **Direction générale - Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Coulon

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 JUIN 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 16 JUIN 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Desseigne), Mmes Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Barge (pouvoir à M. Assi), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. Chabert, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Mme Dagonne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Guimet (pouvoir à M. Léonard), Justet (pouvoir à M. Goux), Mmes Pesson (pouvoir à M. Kimelfeld), Pierron (pouvoir à M. Lévêque), M. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Corazzol), M. Vurpas (pouvoir à M. Uhlich), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mmes Peytavin, Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Ferraro, Galliano, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, M. Louis, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Réale, Serres.

Séance publique du 15 juin 2009

Délibération n° 2009-0815

commission principale : proximité et environnement

objet : **Signature du Pacte d'Istanbul des autorités locales et régionales par la Communauté urbaine suite au Forum mondial de l'eau 2009**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 mai 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans la suite de sa participation active à la 5^e édition du Forum mondial de l'eau, la Communauté urbaine souhaite signer le Pacte d'Istanbul pour l'eau des autorités locales et régionales.

La participation de la Communauté urbaine au Forum mondial de l'eau et la signature du Pacte d'Istanbul pour l'eau des autorités locales et régionales s'intègrent dans l'engagement de la Communauté urbaine pour l'atteinte des objectifs du Millénaire en matière de développement durable tel qu'ils figurent dans la politique de l'eau de la Communauté urbaine.

Le Forum mondial de l'eau 2009 et la participation de la Communauté urbaine au Forum

Organisé tous les trois ans par le Conseil mondial de l'eau en étroite collaboration avec les autorités des pays d'accueil, le Forum mondial de l'eau est le plus grand événement international dans le domaine de l'eau. Il a eu lieu à Istanbul, en Turquie, du 16 au 22 mars 2009 sous le titre de "Bridging the divides for water" (construire des passerelles pour l'eau). Il est la seule enceinte à l'échelle internationale où les gouvernements, les autorités locales et les acteurs de la société civile débattent et pour proposer des solutions aux grandes questions liées à l'eau.

Le Forum mondial de l'eau sert quatre objectifs principaux :

- donner son importance à l'eau sur l'agenda politique,
- débattre des solutions aux problèmes de l'eau du 21^{ème} siècle,
- formuler des propositions concrètes et les porter à l'attention du monde,
- générer un fort engagement politique.

La participation de la Communauté urbaine au 5^e Forum mondial de l'eau a été facilitée par l'accueil du Water4Health lors du salon Pollutec en décembre 2008, mais aussi par la mise en place depuis des années, dans le cadre de son engagement dans la solidarité internationale, de nombreuses actions relatives à l'accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement pour tous.

Cette présence a réaffirmé et renforcé l'engagement de la Communauté urbaine dans sa lutte pour la protection de l'environnement et de ses réserves naturelles, dans ce cas présent, l'eau.

Les principaux rendez-vous qui ont été réalisés par la Communauté urbaine lors du Forum :

- participation à la session officielle des autorités locales sur le thème : "défi lié à l'assainissement dans les villes en pleine expansion",
- la Communauté urbaine, en partenariat avec la région Rhône-Alpes et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, a convenu d'un accord de principe avec le Liban Nord (qui s'appuiera sur la convention à établir avec l'Etablissement des eaux du Liban Nord) en présence de monsieur Jean-Louis Borloo, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

- participation à l'événement parallèle "la coopération décentralisée au service de l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous : retour d'expériences et perspectives d'amélioration" : présentation par la Communauté urbaine du programme de coopération décentralisée avec Madagascar (programme pour renforcer les capacités des acteurs locaux en charge de la gestion de l'eau),

- participation à l'événement parallèle "la gestion intégrée des ressources en eau y compris transfrontalières". présentation par la Communauté urbaine du contrat de rivière de la vallée de la Kadisha au Liban Nord.

Au cours du Forum mondial de l'eau 2009, la Communauté urbaine a été déclarée "ville pilote", sur le thème particulier "eau et santé". Au total, 11 villes ont été déclarées "ville pilote" : Brisbane (Australie), Lausanne (Suisse), Rotterdam (Pays-Bas), Vienne (Autriche), Baguio (Philippines), Incheon (Corée du Sud), Buenos Aires (Argentine), Istanbul (Turquie), Paris, Marseille et Lyon. L'objectif de cette démarche est d'affirmer le positionnement d'un territoire sur une thématique et d'animer un réseau avec d'autres villes et d'autres acteurs au niveau international sur ce thème. Cette reconnaissance lors du Forum mondial de l'eau consolide l'engagement de l'agglomération lyonnaise sur le thème "eau et santé", lancé notamment lors de Pollutec 2008 avec le Water4Health.

La signature du Pacte d'Istanbul pour l'eau des autorités locales et régionales

Pendant le Forum mondial de l'eau, une centaine de collectivités locales ou gouvernements locaux ont signé ce pacte. L'Association des maires des grandes villes de France engagera prochainement une mobilisation des collectivités françaises pour encourager la signature de ce pacte.

En signant le Pacte d'Istanbul pour l'eau, la Communauté urbaine s'engage à mettre en œuvre des approches intégrées dans la gestion de l'eau pour "construire des passerelles pour l'eau", renforcer la capacité des villes et régions à prendre en compte, dans leur politique globale de développement, la question de l'eau et contribuer ainsi au développement durable ;

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

1° - Accepte le dossier qui lui est soumis.

2° - Approuve l'engagement de la Communauté urbaine concernant le Pacte d'Istanbul pour l'eau des autorités locales et régionales.

3° - Autorise monsieur le président à signer le Pacte d'Istanbul pour l'eau des autorités locales et régionales.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 juin 2009.